CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100596** **VALABLE JUSQU'AU** **11/06/2027**

ÉDITÉ LE 18/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Raison sociale : ENERGIE ET CONFORT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/09/2009

Capital : 20 000

37 GRANDE RUE
77200 TORCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2003B01390

Siret : 451 003 636 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2110144

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 73757885

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 73757885

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 01 64 62 04 44 **Fax :** 01 64 80 09 27

Portable : 06 62 20 87 28

Responsabilité légale :
BERNARDO CARLOS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : energieetconfort2@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 840 992 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	6	12/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/06/2026 09:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100596** **VALABLE JUSQU'AU** **11/06/2027**

ÉDITÉ LE **18/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/09/2009
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2003B01390

Siret : **451 003 636 00029**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 2110144

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 73757885

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 73757885

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ENERGIE ET CONFORT**

37 GRANDE RUE
77200 TORCY

Téléphone : 01 64 62 04 44 **Fax :** 01 64 80 09 27
Portable : 06 62 20 87 28

Site Internet :
E-mail : energieetconfort2@orange.fr

Responsabilité légale :
BERNARDO CARLOS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/06/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	12/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	12/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/06/2025
o Ventilation mécanique	12/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/06/2026 09:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.